Nations Unies E/AC.51/2022/L.4/Add.3

Conseil économique et social

Distr. limitée
15 juin 2022
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination
Soixante-douzième session
31 mai-1er juillet 2022

Projet de rapport

Rapporteur : M. Luiz **Feldman** (Brésil)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation

[*Point 3 b)*]

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations faites par le Comité à l'issue de l'évaluation des programmes du Programme des Nations Unies pour l'environnement

1. À sa 6e séance, le 2 juin 2022, le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne intitulé « Examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) », publié sous la cote E/AC.51/2022/4.

2. Le représentant du Bureau des services de contrôle interne a présenté le rapport et, avec la représentante du PNUE, a répondu aux questions posées par le Comité lors de son examen.

Débat

3. Les délégations se sont félicitées du rapport du Bureau des services de contrôle interne et de la bonne mise en œuvre par le PNUE de quatre des cinq recommandations formulées par le Bureau. Elles ont salué les progrès réalisés par le PNUE dans l'application des recommandations, notamment le renforcement de la planification stratégique au moyen du plan stratégique à moyen terme et les mesures prises pour remédier aux déficiences recensées dans le rapport du Bureau. À cet égard, elles se sont également félicitées des nouveaux efforts prévus en 2023 et ont encouragé le PNUE à poursuivre son action, notamment pour améliorer l'application du principe de responsabilité et les résultats des programmes.

22-09328 (F) 170622 200622

Merci de recycler

4. Les délégations ont souligné l'importance du mandat du PNUE et ont salué la continuité de ses opérations pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

5. Une délégation a demandé quels étaient les liens entre les risques afférents aux programmes, la gestion du risque institutionnel et le processus de planification stratégique des Nations Unies, afin de mieux comprendre comment ils étaient corrélés ou de déterminer si l'évaluation du risque n'était qu'un exercice pro forma.

Conclusions et recommandations

6. **Le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du PNUE.**